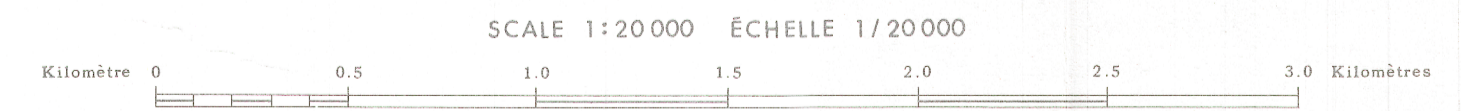


AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP 21305 G CARTE
210/2e,f
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK



This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between August 24, 1985 and November 9, 1985 using an helicopter-borne gradiometer. Two custom vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2m were towed under the helicopter at an average elevation of 150m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300m and 12km. Flight path accuracy was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic values were printed out for use in the manual leveling analysis. Then, the total field values from the lower magnetometer were interpolated on a 50m grid for the shading of the isomagnetic curves by a digital plotter. No regional correction was made for the earth's magnetic field. The bases used for this map was obtained from a 1:50,000 topographical map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les sociétés Géophysiques Inc., à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère entre le 24 août 1985 et le 9 novembre 1985. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'épacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 12 km. Le recensement des intersections de vol a été effectué à l'aide d'une caméra vidéo enregistrée par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Après l'édition des données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des tracers et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées pour servir à l'analyse manuelle du nivellement. Les valeurs du champ total du magnétomètre inférieur furent ensuite interpolées sur une grille dont les carrés mesurent 50 m de côté afin de dessiner les courbes isomagnétiques, à l'aide d'une imprimante numérique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre. Les bases de cette carte a été reproduites à partir d'une carte topographique à l'échelle 1:50,000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

The survey data used to compile this map are available as digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Les données de levé utilisées pour établir la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût de recouvrement et de reproduction des données.

MAP 21305 G CARTE
210/2e,f
NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente ouillère Canada/Nouveau-Brunswick sur l'Exploitation minière 1984-1989 fait partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.